



SECRETARIAT

AS/Per (2022) CB 02

25 novembre 2022

A l'attention des membres de la Commission permanente

Carnet de bord de la réunion tenue à Reykjavik, Islande le 25 novembre 2022

La **Commission permanente**, réunie le 25 novembre 2022 à Reykjavik, sous la présidence de M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée :

- a entendu le discours de bienvenue de M. Birgir Ármannsson, Président de l'Alþingi – Parlement de l'Islande ;
- a entendu l'allocution de Mme Katrín Jakobsdóttir, Première ministre et ministre de l'Égalité ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Þórdís Kolbrún Reykfjörð Gylfadóttir, ministre des Affaires étrangères et Présidente du Comité des Ministres ;
- a entendu les allocutions de Mme Ragnhildur Arnljótsdóttir, Ambassadeur et Représentante Permanente de l'Islande auprès du Conseil de l'Europe, Dr María Rún Bjarnadóttir, Avocate au Commissariat national de la police et membre du GREVIO, M. Ævar Pálmi Pálmason, Chef de la division des enquêtes sur les infractions sexuelles, dans le cadre de l'événement à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes sur la « Violence numérique à l'égard des femmes » ;
- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée présentés par les délégations de la Grèce, du Portugal et de la Suède ;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée ;
- a pris note du projet d'ordre du jour de la première partie de session de l'Assemblée (23-27 janvier 2023) ;
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau (voir Annexe 1) ;
- a adopté une déclaration sur #EnRoutePourReykjavik : vers un 4^{ème} sommet qui répond aux attentes des Européennes et des Européens (voir Annexe 2) ;
- a tenu un débat d'actualité sur l'« Escalade dans la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine » ;
- a pris note des rapports de la commission ad hoc du Bureau sur l'observation des élections générales en Bosnie-Herzégovine (2 octobre 2022) et des élections législatives anticipées en Bulgarie (2 octobre 2022) ;
- a adopté les textes suivants au nom de l'Assemblée :

Résolution 2469 (2022)	Évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement de Jordanie
Résolution 2470 (2022)	Protéger les piliers de la démocratie en période de crises sanitaires
Résolution 2471 (2022)	L'impact des restrictions imposées à l'occasion de la covid-19 sur l'espace et les activités de la société civile
Recommandation 2241 (2022)	L'impact des restrictions imposées à l'occasion de la covid-19 sur l'espace et les activités de la société civile

Résolution 2472 (2022)	L'impact de la pandémie de covid-19 sur la population carcérale en Europe
Recommandation 2242 (2022)	L'impact de la pandémie de covid-19 sur la population carcérale en Europe
Résolution 2473 (2022)	Renforcer le rôle du Conseil de l'Europe en tant que pierre angulaire de l'architecture politique européenne
Résolution 2474 (2022)	Sécurisation des chaînes d'approvisionnement en produits médicaux
Recommandation 2243 (2022)	Sécurisation des chaînes d'approvisionnement en produits médicaux

- a décidé de tenir sa prochaine réunion à La Haye, Pays-Bas le 3 mars 2023.

Valérie Clamer

Copie aux :

Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
Directrice, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

ANNEXE 1

Renvois en commission

1. Ensuring human rights compliant asylum procedures

[Doc. 15601](#)

Motion for a resolution tabled by Mr Paul Gavan and other members of the Assembly

Reference to the Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons *for report*

2. Foreign interference: a threat to democratic security in Europe

[Doc. 15605](#)

Motion for a resolution tabled by Ms María Valentina Martínez Ferro and other members of the Assembly

Reference to the Committee on Political Affairs and Democracy *for report*

3. Immigration, one of the answers to Europe's demographic aging

[Doc. 15629](#)

Motion for a resolution tabled by Mr Pierre-Alain Fridez and other members of the Assembly

Reference to the Committee on Migration Refugees and Displaced Persons *for report*

4. Protecting human rights and saving lives in the North Sea and the English Channel

[Doc. 15630](#)

Motion for a resolution tabled by Mr Fourat Ben Chikha and other members of the Assembly

Reference to the Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons *to take into account in the preparation of the report on "Missing migrants, refugees and asylum seekers – a call to clarify their fate"* [and in the follow up to Resolution 2462 (2022) on Pushbacks on land and sea: illegal measures of migration management].

5. Sanctions of persons on the "Kara-Murza list"

[Doc. 15632](#)

Motion for a resolution tabled by Mr Eerik-Niiles Kross and other members of the Assembly

Reference to the Committee on Legal Affairs and Human Rights *for report*

6. Europe should stand in solidarity with the Russian and Belarusian anti-war movement

[Doc. 15633](#)

Motion for a resolution tabled by Mr Kimmo Kiljunen and other members of the Assembly

Reference to the Committee on Legal Affairs and Human Rights *to be taken into account in the preparation of the report on "The arbitrary detention of Vladimir Kara-Murza and the systematic persecution of anti-war protesters in the Russian Federation"*.

7. Prévention de l'usage abusif du droit de veto au Conseil de sécurité: une perspective des États membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

[Doc. 15628](#)

Proposition de résolution déposée par M. Dmytro Natalukha et d'autres membres de l'Assemblée

Consultation de la Commission des questions politiques et de la démocratie

ANNEXE 2

Déclaration sur #EnRoutePourReykjavik: vers un 4^{ème} sommet qui répond aux attentes des Européennes et des Européens

L'Assemblée parlementaire, dont la Commission permanente se réunit aujourd'hui à Reykjavik, salue la décision du Comité des Ministres de tenir un 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe en mai 2023.

Face à la brutalité de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, les chefs d'État et de gouvernement devraient réaffirmer que le multilatéralisme fondé sur des règles est le pivot de l'ordre international et s'opposer fermement aux actions unilatérales impliquant le recours à la force.

Ils devraient faire preuve de solidarité avec les Ukrainiens, qui sont confrontés à des souffrances insupportables et paient de leur vie le prix de cette agression. Ils devraient adresser un message politique qui montrerait clairement leur soutien à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, en appuyant notamment la mise en place d'un système global permettant de s'assurer que la Fédération de Russie sera tenue de rendre des comptes pour ses violations du droit international et les dommages qu'elle a causés.

À un moment charnière de son histoire, alors qu'une guerre fait rage sur son territoire, l'Europe doit réaffirmer haut et fort, de façon claire et au plus haut niveau politique, son attachement indéfectible et unanime à la plus fondamentale de ses ambitions : œuvrer à la paix et à la prospérité dans toute l'Europe en protégeant et en promouvant la démocratie, les droits humains et l'État de droit. Le Conseil de l'Europe doit continuer à avoir pour mission essentielle de servir de boussole pour l'Europe.

Le 4^e Sommet devrait jeter les bases d'un renouveau du Conseil de l'Europe tourné vers l'avenir, sachant que l'Organisation devrait bénéficier de moyens politiques et financiers plus importants pour contribuer à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la prospérité pour le bien de toutes les Européennes et de tous les Européens contre la pression et l'ingérence des régimes autoritaires et totalitaires.

Un Conseil de l'Europe renouvelé devrait avoir la capacité de faire œuvre de pionnier en matière de protection des droits humains, en établissant des normes dans les nouveaux domaines de préoccupation (tels que l'intelligence artificielle). Il devrait jouer un rôle moteur dans le domaine du changement climatique, car un environnement sain est la condition préalable à une paix et à une prospérité durables tout en continuant son rôle de pionnier dans les domaines de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Il devrait être en mesure de s'attaquer au recul de la démocratie et à la montée des inégalités, de renforcer la confiance des citoyennes et des citoyens dans les institutions démocratiques et de contribuer à la sécurité démocratique du continent. En veillant à ce que l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans tous les États membres soit une priorité, les chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe devraient sauvegarder et renforcer le système de la Convention, qui a un impact direct et tangible sur la vie de toutes les Européennes et de tous les Européens.

Le Conseil de l'Europe qui émergera du 4^e Sommet devrait mieux répondre aux attentes des citoyennes et des citoyens en termes d'ouverture, de transparence et d'engagement actif. Il devrait également être une pierre angulaire de l'architecture multilatérale européenne, bénéficiant d'un poids politique et d'un impact plus importants sur ses États membres, d'une capacité accrue à projeter ses valeurs et ses normes au-delà de ses membres, et d'un partenariat stratégique plus poussé avec l'Union européenne, compte tenu également de sa perspective d'adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme.

#EnRoutePourReykjavik, saluant le climat de coopération et de dialogue avec le Comité des Ministres, la Secrétaire Générale et d'autres organes du Conseil de l'Europe, l'Assemblée est prête à assumer ses responsabilités en tant qu'organe statutaire de l'Organisation, en apportant une contribution significative au Sommet et en participant à son succès, notamment dans le cadre de son rapport intitulé « Un quatrième Sommet pour un Conseil de l'Europe renouvelé, amélioré et renforcé », qu'elle examinera en janvier 2023.